

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT CYR SUR MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2016 – 05 - 16

Séance du 3 mai 2016

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

\*\*\*\*\*

L'an deux mille seize, le trois mai,

Représentés : 4

Absent excusé : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER  
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la  
présidence de Monsieur le Maire.

### Etaient présents :

**OBJET :**

Adjoint : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,  
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,  
JOANNON,

Conseillers Municipaux : Mesdames BERTOIA, CIDALE,  
GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-  
JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, VIDAL,  
Messieurs, BUONCRISTIANI, CATTAI, GIULIANO,  
GUEGUEN, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

**BUDGET DE LA  
COMMUNE**

**DECISION BUDGETAIRE  
MODIFICATIVE N° 3**

**EXERCICE 2016**

### Etaient représentés :

Adjoint : Monsieur Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à  
Monsieur Louis FERRARA).

Conseillers Municipaux : Madame Béatrice AIELLO (procuration à  
Monsieur Claude GIULIANO), Messieurs Pierre LUCIANO  
(procuration à Monsieur Yannick GUEGUEN), Philippe SERRE  
(procuration à Monsieur Dominique OLIVIER),

### Absent excusé :

Conseiller Municipal : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN,  
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20160503-DEL20160516-BF  
Date de télétransmission : 13/05/2016  
Date de réception préfecture : 13/05/2016

Dans le prolongement de la délibération précédente suivant laquelle l'assemblée a attribué le contrat de délégation de service public pour la gestion de la salle de cinéma « Le Casino », et approuvé la prise en charge des dépenses liées aux sujétions de service public imposées au délégataire, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la décision budgétaire modificative suivante sur le Budget de la Commune - exercice 2016 :

**Section d'Investissement :**

**Dépenses :**

<b>Compte</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant €</b>
67443	Subvention aux fermiers et aux concessionnaires	14 000
		<b>TOTAL 14 000</b>

**Recettes :**

<b>Compte</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant €</b>
7788	Produits exceptionnels divers	14 000
		<b>TOTAL 14 000</b>

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Adopte la décision budgétaire modificative n° 3 proposée sur le Budget de la Commune - exercice 2016.

Ainsi fait et délibéré  
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY